

La Réforme du Lycée en 12 Points :

- 1- Mise en place de deux heures hebdomadaires d'"**accompagnement personnalisé**" en petits groupes: soutien pour les élèves en difficulté, approfondissement, acquisition des méthodes de l'enseignement supérieur, recherches, expression orale et aide à l'orientation. Les modalités de mise en œuvre seront décidées par chaque établissement.
- 2- Les élèves de filière S feront quatre heures d'histoire-géographie en première (contre 2H30 actuellement) comme les séries L et ES. En terminale, la matière ne sera plus obligatoire en S, mais devient une option (deux heures) pour ceux qui le veulent. Les scientifiques passeront une épreuve anticipée de baccalauréat d'histoire-géographie à la fin de la première. Les élèves des séries ES et L auront tous quatre heures d'histoire en terminale.
- 3- En classe de seconde, création de deux "enseignements d'exploration" d'une heure 30 par semaine chacun pour permettre aux élèves de réfléchir à leur orientation. L'un d'eux portera obligatoirement sur l'économie (avec un choix entre sciences économiques et sociales ou économie appliquée et gestion).
- 4- En classe de première, des "**enseignements communs**" à toutes les filières (représentant 60% de l'emploi du temps), avec les "mêmes programmes" et pouvant réunir des élèves de différentes séries. Deux langues vivantes sont incluses dans ce tronc commun, qui facilitera les changements de filières en cours ou en fin d'année.
- 5- Un **tutorat** est mis en place pour suivre individuellement chaque élève qui le souhaite dès la seconde.
- 6- Des **stages de remise à niveau** pendant les vacances, sur la base du volontariat, pour les élèves voulant éviter un redoublement.
- 7- Des "**stages-passerelles**" pendant les vacances pour se réorienter dans une autre filière.
- 8- En langues, les élèves seront rassemblés en "**groupes des compétences**" (expression orale, écrite...) qui pourront réunir des élèves de différentes séries.
- 9- Pour rendre la filière littéraire L plus attractive et améliorer ses débouchés, un enseignement de "littérature en langue étrangère" est créé en première. En terminale, les littéraires vont recevoir de nouveaux enseignements portant sur le droit et les "grands enjeux du monde contemporain", préparant aux études juridiques et de sciences politiques.
- 10- Recentrage de la série S sur les matières scientifiques et création d'un enseignement d'"informatique et sciences du numérique".
- 11- Un service de vidéos à la demande, équivalent moderne d'un ciné-club, sera mis en place dans tous les lycées. Les lycéens proposeront la programmation, prépareront les séances, animeront les débats suivant la projection.
- 12- En seconde, le nombre d'heures de cours pour les élèves restera de 28 heures 30 hebdomadaires pour les enseignements obligatoires :
Soit :
 - 1- le tronc commun : 23h 30 pour les matières suivantes : Français, maths, HG, Physique Chimie, SVT, LV1, LV2 , EPS , ECJS.
 - 2- Deux enseignements d'exploration = 2 fois 1h 30 = 3h
 - 3- Accompagnement personnalisé = 2h

* Les enseignements facultatifs concernent une Option au Choix de 3h.

PEEP Versailles

2011-2012

Bulletin des Lycées 2011 - 2012

Bulletin d'informations sur les lycées de Versailles

Hoche.....	page 4
Jules Ferry.....	page 6
La Bruyère.....	page 7
Marie Curie.....	page 10
Jean Moulin.....	page 12
Jacques Prévert.....	page 14

Le Bulletin des Lycées est une publication de la PEEP Versailles.
Il est diffusé gracieusement à toutes les familles d'élèves en classe de 3^{ème}.

Comité de rédaction : Mbark Mounaim - Chantal Legrand -
Eurydice Favaletto - Marie-Caroline Deville - Bruno Tiget

Orientation en fin de 3^{ème}

Au début du mois de mai, l'orientation est une préoccupation majeure des élèves actuellement scolarisés en classe de 3^{ème} dans les collèges de Versailles. Chaque famille reçoit à ce moment deux formulaires importants : la "**Fiche navette annuelle de 3^{ème} générale**" et la pochette "**Affectation fin de 3^{ème}**" qu'il convient de remplir avec soin.

Afin de vous aider dans cette tâche, la **PEEP Versailles** réalise le **Bulletin des Lycées**, mis à jour chaque année, qui donne des informations générales sur l'organisation des lycées de Versailles. Il présente les cinq établissements, indique les enseignements d'exploration qui sont dispensés en classe de seconde générale et technologique et précise les formations professionnelles offertes.

En quittant le collège, trois grandes voies de formation s'offrent à chaque élève dans les établissements de Versailles :

- **La voie générale avec trois séries de baccalauréats :**
 - S - Scientifique - Lycées Hoche, Jules Ferry et La Bruyère
 - L - Littéraire - Lycées, Jules Ferry et La Bruyère
 - ES - Economique et social - Lycées Hoche et Marie Curie
- **La voie technologique avec cinq séries de baccalauréats :**
 - STI - Sciences et Technologies Industrielles - Lycée Jules Ferry
 - STG - Sciences et Technologies de la Gestion - Lycée Marie Curie
 - STL - Sciences et Technologie de Laboratoire - Lycée Marie Curie
 - SMS - Sciences Médico-Sociales - Lycée Marie Curie
 - TMD - Techniques de la Musique et de la Danse - Lycée La Bruyère
- **La voie professionnelle**
 - A dominante électronique et électrotechnique - Lycée Jules Ferry
 - A dominante tertiaire (vente, commerce...) - Lycée Jacques Prévert
 - En alternance par le biais du Centre de formation d'apprentis

Comment choisir la "bonne" orientation?

Choisir la "bonne" orientation pour son enfant, c'est regarder celle qui lui convient le mieux. Il est indispensable de cerner ses centres d'intérêts, de définir son profil et de déterminer la durée des études qu'il pourra poursuivre après le collège.

Après cette réflexion et en fonction de ses résultats au collège, vous allez formuler une demande définitive en page 3 de la "**Fiche navette**". Le Conseil de classe du troisième trimestre va examiner votre choix et établir une proposition d'orientation : seconde générale et technologique, BEP (en deux ans), CAP (en deux ans) ou redoublement.

En cas de désaccord avec cette proposition, vous devrez d'abord rencontrer le Principal du collège et vous pourrez faire éventuellement appel de sa décision finale. La commission d'appel siègera en juin 2010 en présence d'un responsable de la **PEEP Versailles** qui pourra, à votre demande, vous aider dans votre démarche.

Orientation en fin de seconde

Le Conseil de classe du second trimestre indiquera une orientation provisoire pour votre enfant. Ce sera une première indication de l'orientation qui pourra lui être proposée en fin d'année. La décision finale tiendra compte du projet personnel exposé dans la "**Fiche navette de seconde**". Pour ceux qui n'auraient pas encore une idée précise sur le choix d'une série en première, il est important qu'une réflexion s'amorce très tôt.

En fin d'année, le Conseil de classe proposera une orientation à votre enfant vers une classe de première (1^{ère} L, 1^{ère} S, 1^{ère} ES, 1^{ère} STI2D 1^{ère} STG...) ou un redoublement. Si vous jugez alors que cette proposition ne correspond pas aux souhaits de votre enfant ou si vous pensez que ses résultats devraient lui permettre, avec un effort, de passer en classe de 1^{ère} dans de bonnes conditions, vous pourrez faire appel de la décision.

Les parents et le lycée

Au lycée, on demande aux élèves d'être autonomes et d'organiser leur temps de travail personnel. Toutefois, l'implication des parents dans le suivi des activités scolaires reste primordiale. Depuis la réforme de 1989, les parents sont reconnus comme membres de la communauté éducative. La participation à la vie scolaire, le dialogue avec les enseignants et l'administration du lycée sont indispensables.

Pour cela, vous pouvez adhérer à une association de parents d'élèves. Depuis plus de 80 ans, la **PEEP Versailles** représente l'ensemble des parents d'élèves dans les écoles publiques de la ville. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter directement le responsable PEEP de l'établissement actuel de votre enfant. La communication entre les parents est essentielle pour mieux faire prendre en compte les besoins de chaque enfant.

Les associations élues représentent tous les parents tant dans les **Conseils de classe** qu'au **Conseil d'administration** du lycée.

Le Conseil de classe

Le **Conseil de classe** se réunit à la fin de chaque trimestre. Il est composé du Proviseur ou de son adjoint, de l'ensemble des professeurs de la classe et des représentants des élèves et des parents. Le Conseil donne une appréciation générale de la classe puis examine la situation de chaque élève. Un compte rendu est établi par les représentants des parents et joint au bulletin de notes de l'élève.

Elections scolaires et Conseil d'administration

Les élections scolaires sont organisées mi-octobre. Les associations de parents d'élèves présentent des listes de candidats qui seront chargés de représenter les parents au **Conseil d'administration** du lycée. Le Conseil d'administration débat de tous les aspects de la vie de l'établissement : Budget, dotation globale horaires, voyage.

Lycée professionnel Jacques Prévert

88, avenue des Etats-Unis - 78000 Versailles - Tél. : 01.39.07.28.40
Fax : 01.39.51.84.26 Email : 0782603F@ac-versailles.fr.
lycee-jacques.prevert-versailles@laposte.net
www.ac-versailles.fr/etabliss/lp-prevert-versailles

Le lycée professionnel Jacques Prévert accueille les jeunes se destinant à une formation relativement courte pour une entrée rapide dans la vie professionnelle. Tourné en grande partie vers le secteur tertiaire (vente, commerce, secrétariat et comptabilité), il ne faut toutefois pas oublier les formations de carrières sanitaires et sociales.

Dans une ambiance voulue conviviale le projet est essentiellement tourné vers l'insertion professionnelle et la citoyenneté. Chaque formation comprend des stages en entreprise obligatoires pris en compte pour la validation du diplôme.

DIRECTION

Proviseur : Madame LARDUINAT
Proviseur Adjoint : Madame NEUMANN
Conseillère Ppale d'éducation : Madame GUERINAT
Coordinatrice Tertiaire : Madame STEINMETZ

FORMATION

Métiers de la Vente et du Commerce :

CAP Employé de vente spécialisé
CAP Employé de commerce multi spécialisé
BAC Pro Commerce (en 3 ans)
BAC Pro Vente (en 1 an)

Métiers de la comptabilité et du secrétariat :

BAC Pro Secrétariat (Option espagnol européen)
BAC Pro Comptabilité

Carrières Sanitaires et Sociales :

BEP Carrières sanitaires et sociales
Mention complémentaire aide à domicile

Comment formuler les vœux d'affectation?

Si votre enfant est en mesure de poursuivre sa scolarité en classe de seconde générale et technologique, vous allez faire ensemble un premier choix de deux enseignements d'exploration obligatoires et d'une option facultative. Il est important de bien connaître les possibilités offertes. Elles sont décrites dans le guide de l'ONISEP "*après la 3^{ème}*" qui est remis à chaque élève.

En classe de seconde, avec la nouvelle réforme du Lycée, la durée hebdomadaire des cours du tronc commun est de 25,50 heures :

- Français : 4 h
- Mathématiques : 4 h
- Physique Chimie : 3 h
- Histoire Géographie : 3 h
- Education civique juridique et sociale : 0,5 h
- Langues vivantes 1-2 : 5,50 h
- SVT : 1,5 h
- Education Physique et Sportive : 2 h
- Accompagnement personnalisé : 2 h

A cela il faut ajouter deux enseignements d'exploration de 1,50 h. Compte tenu de la durée et de la charge de travail, l'option facultative (environ 3 heures) est déconseillée pour de nombreux élèves.

Les enseignements d'exploration diffèrent en fonction des établissements mais l'accès à une première particulière **n'est pas conditionné** par ces enseignements. Désormais tous les baccalauréats généraux et technologiques exigent **2 langues vivantes**.

Le choix du lycée

Le choix des enseignements d'exploration n'est pas pris en compte pour l'affectation. Il est souhaitable de mentionner 2 ou 3 vœux afin d'augmenter vos chances d'en voir au moins un de satisfait.

L'affectation dans un lycée se décide d'abord **au niveau du collège** lors d'une réunion rassemblant, autour du Principal, les professeurs principaux des classes de 3^{ème} et le conseiller d'orientation. Afin de ne privilégier aucun collège, chacun dispose d'un quota de places par lycée. La décision d'affectation est validée par l'Inspecteur d'académie en fonction des informations recueillies pour tous les collèges du secteur.

Depuis deux ans, les responsables de parents d'élèves ne sont plus invités à participer aux commissions d'affectation en classe de seconde. Les décisions d'affectation ne peuvent pas faire l'objet d'appel de la part des familles. En cas de désaccord avec la décision, vous devez vous adresser directement à l'Inspection académique.

Pour bien préparer l'affectation de votre enfant, il est indispensable de dialoguer très tôt avec le professeur principal, le conseiller d'orientation et le Principal du collège.

Lycée Hoche

73, avenue de Saint-Cloud - 78000 Versailles - Tél. : 01.30.84.08.50
 Fax : 01.39.50.62.17 - Email : 0782562L@ac-versailles.fr
www.lyc-hoche-versailles.ac-versailles.fr

Le lycée Hoche concourt, avec les trois autres lycées de Versailles, à la préparation du baccalauréat général séries S et ES.

Par ailleurs, ses classes CPGE préparent aux concours des grandes écoles, tant scientifiques qu'économiques et commerciales.

Son projet est de favoriser pour tous les élèves, à la fois leur épanouissement personnel et social et l'acquisition des connaissances et méthodes permettant d'obtenir d'excellents résultats.

Cette réussite passe pour près de 60% d'entre eux par la poursuite d'études en CPGE. Mais, le lycée est tout aussi attentif à ceux qui s'orientent vers les universités. Dans la continuité d'une longue tradition (responsabilité personnelle, rigueur morale et intellectuelle), la prédominance des vocations scientifiques va de pair avec l'accent mis sur la culture générale et les compétences linguistiques. L'objectif essentiel est de conjuguer culture d'excellence et accueil pour tous.

DIRECTION

Proviseur : M. TOUSSAINT DE QUIEVRECOURT
 Proviseurs Adjoints : M. LAGARDE (Lycée)
 M. FRANCOIS (CPGE)

ADMINISTRATION

Secrétaire du Proviseur : Madame DARRE
 Conseillers Principaux d'éducation :
 2ndes + 1è ES et TES : Madame BEKKA
 1è S et Tles S : Madame CAMBIER
 CPGE : Madame HABIB – M. RAMETTE
 Agent Comptable : Madame LACROIX
 Infirmière : Madame ROLLAND
 Assistante Sociale : Madame FRANCOIS

Responsable PEEP : Chantal LEGRAND
 Tél : 01 39 02 30 80 – chantal.legrand@pfizer.com

Diplômes préparés

	CAP	BEP	BAC PRO
Secteur industriel			
Métier du bois	X	X	X
Electrotechnique		X	
Froid et technique de conditionnement de l'air			X
Maintenance des équipements industriels		X	X
Maintenance des systèmes énergétiques et climatiques		X	X
Systèmes électroniques numériques			X
Installations sanitaires	X		
Installations sanitaires et thermiques		X	
Secteur tertiaire			
Assistant technique en milieu familial et collectif	X		
Service proximité et vie locale			X
Secrétariat			X
Comptabilité			X

Lycée Jean Moulin

16-18 rue du docteur Audigier – 78150 Le Chesnay -

Tél. : 01.39.23.16.80

Fax : 01.39.55.41.02 - Email : 0782602E@ac-versailles.fr

www.ac-versailles.fr/etabliss/lp-moulin-chesnay

Dans un cadre de verdure, le lycée professionnel Jean Moulin offre des formations dans divers secteurs industriels et tertiaires aux différents niveaux CAP, BEP et bac professionnel.

L'enseignement est dispensé par une équipe d'enseignants stable dans des locaux agréables et bien équipés.

Une partie de la formation se déroule dans les entreprises qui collaborent avec des enseignants pour concourir à la promotion des élèves.

De plus, plusieurs modules de formation continue dans le cadre du GRETA de Versailles ont lieu au lycée afin de permettre à des stagiaires de se perfectionner et de retrouver un emploi.

Toutes ces filières permettent d'intégrer, après l'obtention du diplôme, le monde de l'entreprise où de nombreux emplois sont à pourvoir.

DIRECTION

Proviseur : Monsieur MAGE
Proviseur Adjoint : Madame PEDEN

ADMINISTRATION

Secrétaire du Proviseur : Madame BENOT
Secrétaire des élèves : Madame LANDAIS
Conseillers Principaux d'éducation :
Monsieur GUYON
Madame HADJAB

Coordonateur des enseignants STI :
Monsieur AZZOUG
Coordonateur tertiaire : Madame CHRETIEN
Médecin : Docteur GAUTHIER
Infirmière : Madame LAFITE
Intendant : Madame L'EMAILLET

SECOND CYCLE

Langue Vivante 1 : Anglais, Allemand, Russe

Langue Vivante 2 : Anglais, Espagnol, Allemand, Russe

Langue Vivante 3 : Arabe, Chinois

Langues Anciennes : Latin, Grec

Enseignement d'exploration : Sciences Economique et Sociale (SES), Principe Fondamentaux d'Economie et Gestion (PFEG), Sciences et laboratoire, Sciences de l'ingénieur et création et innovation technologiques, Méthode et Pratique Scientifique, Littérature et société, Musique, arts plastiques.

Classes	Enseignements Obligatoires 2 au choix	Enseignements de spécialité 1 ou 2 matières au choix Selon les classes	TPE	Options facultatives 1 seule au choix
2ndes (11 classes)	2 enseignements d'exploration dont un obligatoirement SES ou bien PFEG + un deuxième au choix			Latin ou Grec ancien Musique Arts Plastiques, LV3
1 ES		Mathématiques ou Sciences Economiques et Sociales	SES Hist/Geo	Latin ou Grec ancien Arts Plastiques, LV3
1 S		SVT Physique/Chimie Mathématiques	Maths PC SVT	Latin ou Grec ancien Arts Plastiques ou Musique, LV3
T ES		Mathématiques		Latin ou Grec Ancien, LV3 Arts Plastiques ou Musique
TS		SVT PC Mathématiques	Maths PC SVT	Latin ou Grec ancien Arts Plastiques ou Musique

CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES

Mathématiques/Physique : MP* et MP
Physique/Chimie : PC* et PC
Physique/Sciences de l'Ingénieur : PSI*
Biologie/Chimie/Physique/Sciences de la Terre : BCPST
Economique et Commerciale, Option Scientifique : ECS
Economique et Commerciale, Option Economique : ECE

Lycée Jules Ferry

29, rue du Maréchal Joffre - 78000 Versailles -Tél. : 01.39.20.11.60

Fax : 01.39.20.11.61 - E-mail : 0782565P@ac-versailles.fr.

Site Web : www.ac-versailles.fr
<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/lyc-ferry-versailles>

L'année 2007 a marqué le centenaire de l'établissement. C'est en effet en 1907 que le Grand séminaire laisse place à l'Ecole Jules Ferry. Monsieur Caviale, son premier directeur, était connu pour son perfectionnisme et son efficacité. Devenu lycée polyvalent en 1965, l'établissement s'est construit sur cette tradition, celle de la rigueur, de l'exigence et de l'adhésion aux valeurs de la République.

Toutefois, cette recherche de la performance doit se faire dans un cadre solidaire, non au dépend de l'autre, mais au service de tous. Le seul élitisme possible est celui de la réussite partagée qui permettra à chacun de prendre sa part dans les défis de demain.

C'est pourquoi le lycée Jules Ferry est aujourd'hui résolument tourné vers l'avenir avec notamment deux pôles forts : une prédominance scientifique affirmée autour des baccalauréats S et STI, des STS et des CPGE (cependant, le lycée se veut généraliste avec la présence d'une filière littéraire) et une ouverture internationale en constant développement (classes européennes, enseignement en Anglais de discipline non linguistique, TOEIC, enseignement du chinois, stages à l'étranger...). Telle est notre ambition : l'exigence envers chaque élève pour la réussite de tous.

Daniel BACH-DELPEUCH
 Proviseur

DIRECTION

Proviseur : Monsieur BACH-DELPEUCH
 Proviseurs adjoints : Madame CHAMBOL
 Monsieur PATIES

ADMINISTRATION

Secrétaire du Proviseur : Madame BRILLAUD
 Ressources Humaines : Monsieur DAOUABI
 Pôle Scolarité :
 Responsable : Madame GODE
 Secrétaire Post-Bac : Madame MASSE
 Chef des Travaux : Monsieur PRIOU
 CPE : Madame ARTERO, Monsieur LEBLEU
 Madame DENISET, Madame HALIMI
 Gestionnaire : Madame PELLIER
 Documentalistes : Madame MASDUPUY, Madame MASDUPUY
 COP : Madame DEPAEPE et Madame LAPLANCHE
 Médecin Scolaire : Madame CREMIERE
 Infirmière : Madame BEIJARD

Représentante PEEP : Bruno TIGET- e-mail : bruno.tiget@dbmail.com

SECOND CYCLE:

Langue Vivante 1 : Allemand, Anglais (1 classe européenne)

Langue Vivante 2 : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien en seconde avec le lycée La Bruyère.

En Seconde : Enseignements d'exploration proposés :

Groupe 1: obligatoire : Sciences Economiques et Sociales

Groupe2 :+ un au choix : Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion Santé et Social, Biotechnologies, Littérature et Société, Méthodes et Pratiques Scientifiques

Par dérogation un 3^{ème} enseignement facultatif : Sciences et Laboratoire

Vers les bacs	ES	STG	STL (en rénovation)	ST2S
		Sciences et Technologies		
		de la gestion	de Laboratoire	de la Santé et du Social
Options et spécialités	S.E.S. Maths appliquées LV1 Anglais LVU2 Espagnol	Après une 1^{ère} gestion comptabilité et finance des entreprises gestion des systèmes d'information Après une 1^{ère} communication . communication et gestion des Ressources Humaines . Mercatique	.Biochimie .Biologie	

- **Classe Préparatoire Grandes Ecoles (CPGE) : ENS CACHAN** , Economie et Gestion :Formation en partenariat avec l'université Paris XI (Sceaux Orsay) : double cursus Classe préparatoire- Université.
- **BTS TERTIAIRES** : Notariat - Assistant de Manager - Management des unités commerciales - Négociation relation client - Comptabilité et gestion des organisations
- **BTS ANALYSE DE BIOLOGIE MEDICALE**

Lycée Marie Curie

70 avenue de Paris - 78000 Versailles - Tél. : 01.39.24.13.70
 Fax 01.39.50.24.60 - E-mail : 0782567S@ac-versailles.fr
www.lyc-curie-versailles.ac-versailles.fr

Le lycée Marie Curie offre un éventail de formations, autour de deux pôles, économique et tertiaire d'une part, médico-social et de santé d'autre part.

Des parcours scolaires variés, des projets divers : ces différences, pour garder leur richesse, exigent une attention particulière portée aux individualités, une volonté de conduire les élèves à l'autonomie, une empathie qui n'exclut pas le respect des règles nécessaires à une vie en société.

Autant d'objectifs déclinés dans le projet d'établissement consultable sur le site du lycée www.lyc-curie-versailles.ac-versailles.fr : parents et élèves y trouveront de multiples informations sur les formations de l'établissement, son fonctionnement, les résultats aux examens ...

DIRECTION

Proviseur : Monsieur HELIAS
 Proviseur Adjoint : Madame TEIXERA

ADMINISTRATION

Secrétaire du Proviseur : Madame PETIT
 Chefs des Travaux :
 Secteur Tertiaire : Monsieur EPSTEIN
 Secteur Scientifique : Madame LAJARRIGE
 CPE : Madame GANSER
 Monsieur BENYACOUB
 Monsieur CHERON
 Site Molière : Monsieur GRAUX
 Conseillers d'orientation : Mme AZOURY et Madame WERLE
 Infirmière : Madame BURGARD
 Documentalistes : Mesdames BIGORGNE et PELTIER

Représentant PEEP : Marie - Caroline DEVILLE
 email : mcdeville@wolters-kluwer.fr

SECOND CYCLE

LV1 : Allemand, Anglais - LV2 : Allemand, Anglais, Espagnol - LV3 : Italien, Chinois
Enseignement d'exploration : Choix 1 : Economie et Gestion(EG), Sciences Economiques et sociales (SES), Choix 2 : LV3, Création et activités artistiques, Histoire de l'art, Littérature et Société, Création et innovation Technologique, Sciences de l'ingénieur, Méthodes et Pratiques Scientifiques, Sciences et Laboratoires.

Classe	Enseignements de spécialité	Enseignement obligatoire	TPE	Options facultatives	Informations
2nde		2 enseignements d'exploration dont un dans Choix 1 (EG ou SES) et un dans le choix 2.			Une classe Européenne anglaise
1 ^{ère} L		Anglais en complément LV1, LV3, Mathématiques	Oui	LV3	Classes européennes anglaises dans toutes les filières (y compris STI)
1 ^{ère} S		SI, SVT	Oui	LV3	
Tle L		Anglais en complément LV1, LV3, Mathématiques		LV3	
Tle S	Mathématiques, Physique-Chimie, SVT : 1 au choix	SI, SVT		LV3	
1 ^{ère} et Tle STI2D	Génie mécanique, Génie électronique, Génie électrotechnique				
2 ^{nde} 1 ^{ère} et Tle Bac PRO	Systèmes électroniques numérisés, Electronique énergie équipements communication				

SECTIONS DE TECHNICIENS SUPERIEURES

BTS Conception de Produits Industriels.
 BTS Industrialisation des Produits Mécaniques.
 BTS Maintenance Industrielle.
 BTS Electronique
 BTS Systèmes Electroniques
 BTS Informatique et Réseaux pour l'Industrie et Les Services Techniques

CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES

PTSI (1^{ère} année) : Physique, Technologie et Sciences de l'Ingénieur
 PT et PT* (2^{ème} année) : Physique et Technologie
 PSI (2^{ème} année) : Physique et Sciences de l'Ingénieur
 « Adaptation Technicien Supérieur »
 ATS (après un BTS ou un DUT industriel) :

FORMATIONS EN ALTERNANCE

Bac professionnel en 3 ans Electrotechnique (ELEEC)
 BTS Electrotechnique ; Informatique et Réseaux dans l'Industrie et les Services
 Licences professionnelles en partenariat avec l'IUT de CACHAN
 Automatismes et Informatique Industrielle
 Production Industrielle

Lycée La Bruyère

31, avenue de Paris - 78000 Versailles - Tél. : 01.39.50.04.37
Fax : 01.39.51.68.01 - Email : 0782563m@ac-versailles.fr
Site Web : www.lyc-labruyere-versailles.ac-versailles.fr

■ Créé officiellement en 1895, le lycée La Bruyère fut l'un des tout premiers lycées de jeunes filles ouverts en France et l'association des anciennes élèves, vivante et active, conserve la mémoire de son histoire.

■ Les classes préparatoires littéraires, dont la renommée est avérée, ainsi que les classes préparatoires commerciales, lui confèrent une image attractive renforcée par sa structure (Baccalauréats séries Littéraire et Scientifique, série F11 avec horaires aménagés).

■ Le projet du lycée La Bruyère est orienté autour de trois pôles :

- Le pôle littéraire avec l'enseignement de 5 langues,
- Le pôle artistique avec l'enseignement des Arts Plastiques et de la Musique proposé dans toutes les classes,
- Le pôle scientifique.

Mme VILLATTE
Proviseure

DIRECTION

Proviseur : Madame VILLATTE
Proviseur adjoint : Monsieur GAUDEFROY

ADMINISTRATION

Secrétaire du Proviseur : Madame RENARD
Secrétaire du Proviseur Adjoint : Madame PELOIS
Secrétaire des Enseignants : Madame CHENU
Conseillères Principales d'éducation :
Madame PLAT (2ndes, Filière Musique, 1ères L)
Madame PONSODA (1ères S et Term. S et L)
Mme AYACHE (classes CPGE)
Monsieur PUIFFERAT
Agent comptable :
Secrétaire d'intendance : Mademoiselle ROCHE
Attaché d'intendance : Monsieur LEVILLY
Documentaliste : Madame ETCHEGOYHEN
COP : Mme LEMERLE et Mme GABELUS-BEAUGEARD
Infirmière Scolaire : Madame LEMOINE

Représentante PEEP: Eurydice Favaletto
email : eurydice.favaletto@aliceadsl.fr

SECOND CYCLE :

Langue Vivante 1 : Allemand, Anglais

Langue Vivante 2 : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Russe

Langue Vivante 3 : Italien, Russe

Langue ancienne : Latin, grec débutant ou confirmé*

Enseignement artistique : musique, arts plastiques* (* recrutement particulier)

Enseignement d'exploration : Sciences économiques et sociales + 1 au choix dans liste suivante : Littérature et Société, Méthodes et Pratiques Scientifiques, Sciences et Laboratoire, Création et pratique artistique

Une seconde européenne allemand -LV1-histoire-géographie

Classes	Enseignement obligatoire (1 au choix)	Enseignements de spécialité	Options facultatives
2nde	Enseignement d'exploration : Obligatoire : Sciences économiques et sociales + 1 enseignement de la liste au choix		LV3, Latin, Grec, arts plastiques
Seconde spécifique musique ou danse			
1 ^{ère} L	Anglais LV1, Espagnol LV2, LV3, Maths, Latin, Grec		LV3, Latin, Grec, Arts
1 ^{ère} F11			aucune
1 ^{ère} S			LV3, Latin, Grec, Arts
Tle L	Anglais LV1, Espagnol LV2, LV3, Maths, Latin, Grec		
Tle F11	TMD-Techniques de la musique et de la danse		aucune
Tle S		Maths, Physique, SVT	LV3, Latin, Grec, Arts

CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES

Première année (Hypokhâgne = lettres supérieures) : 2 divisions

Deuxième année (Khâgne = première supérieure) :

- Préparation à l'école Normale Supérieure ULM

- Préparation à l'école Normale Supérieure des Lettres et Sciences Humaines

(Paris : groupe lettres, Lyon : lettres et sciences humaines) + Concours Littéraires des Grandes Ecoles de Commerce et de Saint-Cyr.

Classes préparatoires économiques et commerciales. Ces classes préparatoires ECS permettent de préparer les concours des écoles de commerce et de gestion (HEC-ESSEC-ESCP-Concours commun des ECRICOME, EDHEC-Audiencia-EM LYON - EM Grenoble...).